

CALENDRIER 2023-2025

- Courant septembre 2023
- Présentation du CMJ dans les écoles et le collège
- Courant octobre
 - Elections des conseillers
- Mercredi 11 octobre 2023
 - Mise en place du CMJ
- Samedi 18 novembre :
 - Co-organisation de la fête du Jeu
- Week-end d'intégration
 - 24-25 novembre
- Participation aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai
- Décembre et Juin
 - Rencontres avec le Conseil Municipal d'Entrelacs
- Courant janvier
 - Participation aux vœux des maires
- Courant mars
 - Participation au repas des aînés
- Début avril
 - Organisation de Nature Propre
- Les rencontres du CMJ
 - Calendrier distribué en début de mandat
- Sorties de fin d'année
 - Juillet 2024
 - Juillet 2025

INFOS DIVERSES

→ OÙ ?

- Espace Jeunes au Gymnase d'Albens - Entrelacs

→ QUAND ?

- 1 mercredi par mois de 14h à 17h (goûter inclus)

→ AVEC QUI ?

- Deux élus municipaux délégués à la l'Enfance et la Jeunesse
- Tony FOLLADOR, Directeur Jeunesse

i OÙ SE RENSEIGNER ?

Téléphone : 04 79 52 10 75 / 06 43 06 37 67

Mail : cmjentrelacs@gmail.com

Référent : FOLLADOR Tony

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES D'ENTRELACS



SERVICE ENFANCE JEUNESSE
COMMUNE D'ENTRELACS
CMJENTRELACS@GMAIL.COM
WWW.SEJ73410.COM
04 79 52 10 75

CMJ

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, MAIS POUR QUI ?

Les jeunes habitants d'Entrelacs scolarisés en CM2, au collège et au lycée

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, MAIS COMMENT ?

Sur le modèle du Conseil Municipal des adultes, il se réunit 1 fois par mois. Il est composé de 16 jeunes élus. C'est gratuit.

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, MAIS POUR QUOI ?

C'est l'opportunité :

- De faire tes premiers pas vers la citoyenneté et t'initier à la démocratie.
- De t'impliquer dans la vie communale (cérémonie, vœux).
- De comprendre le fonctionnement de ta commune et participer à l'amélioration de ton cadre de vie.
- De donner ton avis.
- D'être à l'écoute des demandes et des idées des autres jeunes et de les représenter.
- D'être force de proposition auprès des élus.
- D'élaborer des projets et des actions utiles pour le territoire et l'ensemble des habitants.

LES ÉLECTIONS

POUR ÊTRE ÉLECTEUR, IL FAUT :

- Etre habitant d'Entrelacs.
- Etre scolarisé au collège.
- Envoyer un mail à :
cmjentrelacs@gmail.com

Afin de recevoir un lien pour voter sur une plateforme en ligne.



POUR ÊTRE CANDIDAT, IL FAUT :

- Etre habitant d'Entrelacs.
- Etre collégien ou lycéen .
- Proposer un programme et défendre ses idées, c'est à dire présenter des projets qui concernent et intéressent les autres jeunes. Créer une affiche qui rassemble tes idées (format A4) qui sera exposée dans le hall du collège.

Chaque candidat doit ainsi convaincre les électeur de voter pour LUI !!

Pour recevoir ton dossier de candidature, demande-le à l'animateur ou par mail.

Les dossiers sont à rendre avant le 29 septembre 2023.



VIENS T'ENGAGER !

Deviens membre du Conseil Municipal des Jeunes d'Entrelacs !

FONCTIONNEMENT DU CMJ

COMBIEN D'ÉLUS ?

Il est composé de 16 jeunes (filles et garçons) élus pour deux ans : 2 élèves de CM2 par école d'Entrelacs, soit 10 écoliers, et 6 collégiens et/ou lycéens.

QUE FONT LES JEUNES ÉLUS ?

- Ils élaborent des projets sur divers thèmes comme la culture, les loisirs, la solidarité, le développement durable, la citoyenneté.
- Ils présentent et défendent leurs projets devant les élus municipaux.
- Ils vont à la recherche de partenaires, font des visites sur le territoire en rapport avec leurs projets, participent à des échanges et des manifestations communales.
- Ils mettent en œuvre leurs projets.

Pour favoriser la cohésion du groupe, un week-end d'intégration sera proposé en début de mandat ainsi que des sorties loisirs.

COMBIEN Y A-T-IL DE RÉUNIONS ?

Une dizaine dans l'année.